



**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'OUVERTURE D'UNE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (PPVE)

(En application de l'article L. 123-19 du code de l'environnement)

**relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société SUEZ
Recyclage et Valorisation Méditerranée sur la commune de Vendargues**

La société Suez RV Méditerranée a déposé une demande d'autorisation environnementale concernant le projet d'augmentation des capacités de tri des métaux et de traitement des métaux par press-cisaillage du site basé à Vendargues. Les installations relèvent du régime de l'autorisation environnementale. La demande n'est pas soumise à évaluation environnementale.

Le rayon d'affichage de la participation du public est de 2kms autour du projet sur les territoires des communes de Vendargues (lieu d'implantation du projet), Castries, Le Crès, Saint-Aunès et Teyran .

La participation du public par voie électronique est ouverte du 21 septembre 2023 à 9 h au 22 octobre 2023 à 17 h inclus, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Le dossier soumis à la participation du public comprenant les pièces mentionnées aux articles R. 181-13 et R. 123-8 du code de l'environnement sera consultable directement sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/suez-mnf-vendargues/>

Sur demande, ces documents peuvent être mis en consultation sur support papier à la préfecture de l'Hérault au bureau de l'environnement. La demande doit être effectuée au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'expiration du délai de consultation sur rendez-vous préalable au 04 67 61 61 61.

Les documents sont mis à disposition du demandeur aux lieu et heure qui lui sont indiqués au moment de sa demande. Cette mise à disposition intervient au plus tard le deuxième jour ouvré suivant la demande.

Au cours de la consultation électronique, le public pourra adresser ses propositions et observations directement sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.democratie-active.fr/suez-mnf-vendargues/> ou par mail à l'adresse électronique : suez-mnf-vendargues@democratie-active.fr

Ne pourront être pris en considération que les contributions parvenues au plus tard le jour et heure de clôture de la PPVE (le 22 octobre 2023 à 17h00 inclus).

Toute information technique peut être demandée à Madame Eve BALLOUHEY chef de projets à la société Suez RV Méditerranée par téléphone (06 72 99 71 11) ou par courriel (eve.ballouhey@suez.com).

À l'issue de cette consultation, une synthèse des observations sera rédigée et mise en ligne sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault (www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2).

La décision statuant sur la demande sera prise par le préfet de l'Hérault par un arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus.

Montpellier, le 17 AOUT 2023

Le préfet

**Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général**

Frédéric POISOT